

Michel Dreyfus

FINANCER LES UTOPIES

UNE HISTOIRE
DU CRÉDIT COOPÉRATIF
(1893-2013)

ACTES SUD / IMEC

Ouvrage publié sous la direction d'Éric Belouet

Ouvrage édité en partenariat avec l'IMEC
et avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif



© ACTES SUD, 2013
ISBN : 978-2-330-01755-2

*À la mémoire de Jean-Paul Dreyfus,
compagnon de route du communisme
et coopérateur, à qui je dois tant.*

SOMMAIRE

Introduction.....	13
I. DES ORIGINES À LA GRANDE GUERRE (1893-1914).....	21
Les débuts de la coopération ouvrière de production	23
La coopération de production et le mouvement socialiste.....	26
Les débuts de la Chambre consultative des associations ouvrières de production.....	30
Aux origines de la BCAOP.....	34
Panorama du mouvement coopératif jusqu'en 1914	37
Les banques populaires de 1848 à 1914	42
La BCAOP de 1893 à 1914.....	47
II. DURANT LA GRANDE GUERRE (1914-1918)	59
Les transformations du mouvement social.....	60
Les transformations de la coopération de production	63
La BCAOP durant la Grande Guerre	68
III. DE LA VICTOIRE À LA GRANDE CRISE (1918-1931)	71
Trois changements importants pour la coopération de production	71
L'essor de la coopération durant les années 1920.....	76
L'expansion de la BCAOP de 1918 à 1931.....	82
IV. LA BCAOP DURANT LA CRISE DES ANNÉES 1930 (1931-1937).....	87
Les effets de la crise économique sur la coopération de production	87
Remise en cause de la primauté de la coopération de consommation	89
La catastrophe de la Banque des coopératives de France.....	92

La coopération sous le Front populaire.....	98
L'expansion de la BCAOP de 1931 à 1937	101
V. LA PREMIÈRE DÉCENNIE DE LA CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF (1937-1947).....	105
Vers une nouvelle guerre mondiale.....	105
La fondation de la CGSCOP	106
Les débuts de la 4C et le bilan de la BCAOP en 1939.....	108
Le contexte difficile de Vichy	113
La coopération de consommation.....	118
La coopération de production	121
L'implantation professionnelle	
de la coopération de production	124
<i>Les secteurs "traditionnels"</i>	124
<i>Un secteur nouveau : l'artisanat</i>	125
L'immobilisme de la BCAOP durant les années sombres.....	128
L'étonnant parcours de Pierre Lacour	
de Vichy à la Libération.....	131
VI. LA DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITÉ COOPÉRATIVE (1947-1958)	135
La loi-cadre du 10 septembre 1947	135
La coopération de production sous la IV ^e République.....	139
La stagnation de la BCAOP de 1947 à 1958.....	146
Des hommes nouveaux à la 4C et autour d'elle	148
Les communautés de travail	
et leur rencontre avec la CGSCOP.....	152
Les frémissements de la 4C.....	158
La pêche.....	159
Le logement	162
VII. LE RENOUVEAU DE LA PENSÉE ET DE LA PRATIQUE COOPÉRATIVES (1958-1969).....	171
Henri Desroche, Claude Vienney et Albert Meister.....	172
La coopération de production dans les années 1960	178
La BCAOP de 1958 à 1969 : mort sans transfiguration	181
La 4C s'ouvre aux artisans et surtout aux commerçants.....	183
<i>Les artisans</i>	183
<i>Les commerçants</i>	185
Les premiers pas de la 4C	
vers les mutuelles et les associations.....	190

VIII. LA REDÉCOUVERTE	
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (1969-1981)	199
Les réformes Debré-Haberer (1966-1967).....	199
La reprise de la BCAOP par la 4C en 1969.....	201
Les premiers pas de la 4C/BFCC (1970-1974)	204
Les "années terribles" (1974-1977).....	205
La seconde naissance de l'économie sociale en 1977	212
Le recentrage de la 4C/BFCC (1977-1981)	221
<i>La pêche : un nouveau départ</i>	224
<i>Une période difficile pour la coopération d'habitation</i>	226
<i>La diversification de la coopération commerciale</i>	227
<i>De modestes débuts dans les transports</i>	229
IX. LA DÉCENNIE CONTRASTÉE (1981-1992).....	231
Les SCOP dans les années 1980	232
La reconnaissance de l'économie sociale	
par les pouvoirs publics	235
Le renforcement interne de l'économie sociale	238
L'économie sociale "sans rivages" de Jacques Moreau	240
La concrétisation de l'économie sociale "sans rivages"	243
La 4C/BFCC au risque de la nationalisation	
et les réformes Bérégovoy	246
La transformation de la 4C/BFCC	
en banque universelle (1984-1992)	250
La faillite de la FNCC.....	254
La 4C/BFCC au début de la décennie 1990	256
Une banque au service de la solidarité	260
X. LE CRÉDIT COOPÉRATIF À L'HEURE	
DE LA MONDIALISATION (1992-2013)	267
Les coopératives de production	267
Les associations	269
Un nouveau dirigeant.....	271
Le développement de la banque	
de 1992 au début des années 2000	272
L'Europe.....	274
Le rapprochement avec les banques populaires	
et la menace de la banalisation	276
Les terrains historiques d'intervention	
du Crédit coopératif.....	280
<i>La pêche</i>	280
<i>L'artisanat</i>	282
<i>Les transports</i>	283

<i>L'habitat</i>	285
<i>Le commerce</i>	286
L'émergence de l'économie solidaire dans un monde différent...	290
Tentative de définition de l'économie solidaire.....	295
L'économie sociale et solidaire (ESS)	296
Le crédit et les finances solidaires	300
Le Crédit coopératif et la taxe Tobin.....	304
Conclusion.....	307
Remerciements.....	319
Liste des sigles.....	321
Index général.....	329

INTRODUCTION

L'économie sociale et solidaire occupe aujourd'hui une place importante dans la société française. Elle est très présente dans la presse écrite ou parlée et de très nombreux livres ou articles lui sont destinés. On ne compte plus les colloques, les rencontres, les débats de toute sorte qui lui sont consacrés. Toutes les formations politiques déclarent s'y intéresser. Les principaux mouvements sociaux – associations, coopératives et organisations mutualistes – la défendent. Ils ne sont pas les seuls : la majorité des organisations syndicales, une partie du monde de l'entreprise et de la banque, les collectivités locales, sans oublier ce bras armé de l'État qu'est la Caisse des dépôts et consignations, s'en font également les hérauts. À la suite de la victoire de François Hollande et du changement politique survenu en juin 2012 a été confié à Benoît Hamon un ministère délégué à l'Économie sociale et solidaire. Qui ne se déclare pas aujourd'hui en faveur d'une démarche solidaire ? Qui n'est pas partisan du développement durable ? Une telle unanimité n'est pas sans poser des questions : qu'entend-on par "économie sociale" et par "économie sociale et solidaire" ?

Une banque, le Crédit coopératif, s'implique fortement en faveur de l'économie sociale et solidaire. Elle y consacre une partie importante de son énergie, comme le montre son chiffre d'affaires. En se définissant elle-même comme une banque solidaire, elle souligne sa différence. Voilà qui attire l'attention. Que des mouvements sociaux interviennent en faveur de la solidarité est normal, mais il est plus étonnant de les voir rejoints dans cette démarche par une banque. Lisons en effet la définition qu'en donne *Le Petit Robert* : "Établissement habilité à gérer des fonds reçus du public, employés en opérations de crédit ou en opérations financières." Une banque

sert à financer des projets dans la perspective d'en réaliser un profit maximum. Ses critères reposent sur une logique de rentabilité qui se situe à l'opposé de celle de la solidarité et de ses valeurs. Pourtant le Crédit coopératif prétend, selon ses propres termes, "favoriser le développement d'une économie à forte plus-value sociale". Il s'adresse à une clientèle spécifique, celle de l'économie sociale, tout en intervenant dans le champ de la finance solidaire où il affirme défendre la notion de responsabilité sociale. En s'investissant dans ces domaines, il semble donc suivre une démarche particulièrement originale.

Le Crédit coopératif se présente également comme la banque des coopératives. Le mouvement coopératif a une longue histoire puisque les coopérateurs commencèrent à s'organiser en France dans les années 1840. Ils s'inspiraient du patron britannique Robert Owen et de la Société des équitables pionniers de Rochdale, la première coopérative ouvrière de consommation que le monde ait connue. En Grande-Bretagne comme en France, ces initiatives furent une réaction aux excès des débuts de la révolution industrielle. Les premières coopératives s'efforcèrent de remédier aux besoins quotidiens, d'abord alimentaires, du monde du travail. Elles se développèrent inégalement dans l'Hexagone, furent influencées par des courants intellectuels variés, puis connurent un essor considérable une cinquantaine d'années plus tard. À la veille de la Grande Guerre, elles formaient, avec les sociétés de secours mutuels, le mouvement social le plus important du pays. Les 800 000 coopérateurs, dont la majorité avait rejoint les rangs de la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC), étaient alors deux fois plus nombreux que les adhérents de la Confédération générale du travail (CGT).

À côté des coopératives de consommation se constituèrent également des coopératives ou associations ouvrières de production, au sein desquelles le monde du travail s'efforça de résoudre les problèmes de l'association, du droit au travail, de l'abolition du salariat et de l'organisation du travail. Elles furent encouragées en 1848 par la II^e République à ses débuts, mais son évolution conservatrice puis la proclamation du Second Empire mirent rapidement fin à cette embellie. Ces associations connurent un nouveau départ, modeste, à partir de la décennie 1880. Tout en progressant jusqu'à la Grande Guerre, elles restèrent d'un poids assez limité. Elles n'en poursuivirent pas moins leur route au xx^e siècle et existent toujours actuellement. Elles se dotèrent en 1884 d'une structure nationale, la Chambre

consultative des associations ouvrières de production. Cette dernière devait se transformer en 1937 en Confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production (CGSCOP), toujours active aujourd'hui. Les coopératives ouvrières de production furent longtemps la clientèle privilégiée des deux banques dont est issu le Crédit coopératif.

Le présent livre retrace l'histoire de cette banque depuis ses origines lointaines, qui remontent à cent vingt ans. C'est en effet en 1893 que quelques coopérateurs membres des associations ouvrières de production fondèrent un établissement spécifique, la Banque coopérative des associations ouvrières de production (BCAOP). Ses moyens furent d'abord dérisoires, ce qui explique ses débuts difficiles : par deux fois avant 1914, elle frôla la faillite. Pourtant elle parvint à survivre et progressa peu à peu durant l'entre-deux-guerres. Une seconde banque également liée aux coopératives de production, la Caisse centrale de crédit coopératif, dite "4C", fut créée en 1938. Passé les années difficiles de la Seconde Guerre mondiale, la BCAOP et bien plus la 4C surent bénéficier du contexte favorable des Trente Glorieuses. Elles fusionnèrent en 1969 pour donner naissance à la 4C/BFCC, qui devait se transformer en Crédit coopératif en 2003. L'histoire de ces établissements est intimement liée à celle de la coopération de production et à toutes les transformations qu'elle a connues durant ce grand siècle.

L'histoire de la coopération de production a peu intéressé les historiens, encore moins que celle de la coopération de consommation. On connaît les grandes lignes de cette dernière jusqu'aux années 1920 mais, aussi bien avant qu'après cette période, elle ne joue qu'un rôle modeste dans la vie de la BCAOP. En revanche, la coopération de production y tient une place essentielle. Il en va de même pour la 4C. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la coopération de production et ses deux banques ont été soutenues par l'État et encouragées par de nombreux hommes politiques. Mais à partir de la Libération et en dépit d'une loi votée en 1947 sur la coopération, ce mouvement ainsi que la BCAOP et la 4C sont délaissés par le personnel politique. La traversée du désert se poursuit jusqu'aux débuts de la V^e République. Trois changements modifient alors la physionomie du mouvement coopératif. Il s'opère tout d'abord en son sein un rééquilibrage en faveur de la coopération de production, longtemps éclipsée par la branche de la consommation. Le principal penseur de la coopération, Charles Gide, l'a théorisée sous la forme d'un programme qui

se déclinerait en trois étapes : la coopération de consommation, puis la coopération de production et enfin la coopération agricole conduiraient à la “république coopérative”. Dans cette vision de la réforme sociale, les coopératives de consommateurs jouaient un rôle primordial en faveur de l’émancipation des travailleurs. Cette prééminence commence à être remise en cause dans les années qui suivent la mort du théoricien, en 1932, mais la perspective gidienne reste néanmoins majoritaire chez les coopérateurs durant trois décennies. Il faut attendre le début des années 1960 pour qu’un renouvellement théorique s’engage sous la triple influence d’Henri Desroche, d’Albert Meister et de Claude Vienney : ces trois penseurs accordent une plus grande place à la coopération de production qui se diversifie au même moment. Cette évolution s’approfondit en 1986 avec la déroute de la FNCC, qui marque la fin de la coopération de consommation d’inspiration gidienne.

Entre-temps, l’économie sociale est revenue sur le devant de la scène. Cette notion avait été élaborée dans les années 1900, notamment par Charles Gide, mais elle n’avait pu se concrétiser et était tombée dans l’oubli. Les efforts théoriques entrepris par Henri Desroche, Albert Meister et Claude Vienney donnent leurs fruits à la fin des années 1970 et l’économie sociale refait alors surface. Au même moment, coopératives, mutuelles et associations prennent peu à peu conscience, pour la première fois de leur longue existence, de ce qui les réunit. Toutes trois amorcent un processus de rapprochement qu’elles inscrivent dans le cadre de l’économie sociale. Elles veulent regrouper dans un seul ensemble tous les acteurs qui n’appartiennent ni au secteur privé à la recherche du profit, ni au secteur public détenu par l’État. L’arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 consacre officiellement l’économie sociale, qui consolide également sa structuration interne avec l’approbation du pouvoir.

L’économie sociale et solidaire prend enfin son essor à partir de la fin des années 1990. Elle est liée à l’économie sociale mais ne se confond pas avec elle. Elle offre une réponse aux changements que connaît la société française à la suite de l’effondrement du bloc soviétique dans les années 1989-1991 ; toutefois, elle ne se développe pas que dans l’Hexagone. L’économie sociale puis l’économie sociale et solidaire, comme le Crédit coopératif, élargissent leur terrain d’intervention. L’une et l’autre accroissent la clientèle de la banque qui s’engage à partir de la fin des années 1980 dans la finance solidaire. En 1914, les coopératives de production, clientèle unique

de la BCAOP, regroupaient au mieux 20 000 personnes. Tout en restant une banque de dimension assez modeste, le Crédit coopératif s'adresse aujourd'hui à 300 000 clients et sociétaires.

Son histoire se situe donc au croisement de celle de la coopération de production, de celle de l'économie sociale et enfin de celle de l'économie sociale et solidaire. Cette triple filiation ainsi qu'une longue existence expliquent l'originalité présentée aujourd'hui par la banque. Deux raisons supplémentaires confortent cette caractéristique. Tout d'abord, des courants de pensée très variés ont influé depuis plus d'un siècle sur la BCAOP, la 4C et le Crédit coopératif. Ensuite, la coopération de production a considérablement évolué en un siècle. L'économie sociale puis plus récemment l'économie sociale et solidaire ont été également un facteur de renouveau. Les prédécesseurs du Crédit coopératif sont intervenus dans des secteurs de plus en plus diversifiés, en particulier la 4C. Ils ont su accompagner tous ces changements qui les ont profondément transformés.

Cette histoire est infiniment plus complexe que ce qu'en retient aujourd'hui la mémoire du Crédit coopératif. Loin d'être linéaire, elle est d'abord liée à celle des coopératives de production qui, tout en connaissant des changements qualitatifs très importants, bénéficient durant ce siècle d'une progression numérique assez limitée. Elle est en outre traversée par celle de notre pays durant cette période. Loin de vivre sur une île déserte, le Crédit coopératif est en effet concerné par tout ce qui touche la société française. Des événements tels que les deux guerres mondiales, la crise des années 1930 ou le retournement de la conjoncture survenu depuis la fin de la décennie 1970 influent très fortement sur lui ; il doit également tenir compte du cadre européen depuis une vingtaine d'années. Enfin, cette histoire est également tributaire des courants de pensée qui ont influencé le mouvement coopératif ainsi que la BCAOP, la 4C puis le Crédit coopératif depuis la fin du XIX^e siècle. Contrairement à ce que retient aujourd'hui la mémoire de la banque, ces influences ne se réduisent pas à celle du socialisme utopique. Si ce dernier a eu son importance, surtout aux origines de la BCAOP, il n'est pas le seul, loin de là.

Depuis les débuts de la révolution industrielle, le monde du travail a cherché à s'organiser à travers des formes multiples collectives. Il s'est également mobilisé en faveur de réformes de la société, conçues dans le cadre de différentes utopies, notamment celles élaborées par les socialistes utopiques. Puis les socialistes ont consacré de nombreux écrits à ces projets à partir des années 1880, restant toutefois bien plus

vagues sur les moyens de les mettre en œuvre. Durant longtemps, ils s'intéressèrent bien peu aux problèmes financiers et monétaires, comme d'ailleurs les syndicalistes de la CGT. Leur approche de ces questions était rudimentaire et parfois même entachée d'un anti-sémitisme latent, assimilant la banque aux juifs et le capitalisme à Rothschild. Charles Spinasse, ministre de l'Économie nationale dans le premier gouvernement dirigé par des socialistes, celui de Léon Blum (juin 1936-juin 1937), avait ainsi une connaissance très limitée des questions financières. Les choses commencèrent à évoluer sur ce plan chez les socialistes après la Libération, mais avec lenteur. On le vit encore en 1981 : la gauche ayant accédé au pouvoir dut se débarrasser des nombreuses illusions qu'elle entretenait jusqu'alors.

Les socialistes ne furent pas les seuls à élaborer des projets de société, et les théoriciens les plus divers s'intéressèrent à la coopération. On ne peut donc voir la coopération de production comme la fille aînée du seul socialisme. D'autres partis politiques, d'autres courants intellectuels l'ont influencée, souvent bien davantage. Vient en premier lieu le Parti radical, dont la création en 1901 avait été précédée cinq ans plus tôt de la publication par un de ses pères fondateurs, Léon Bourgeois, de son programme dans un petit livre intitulé *Solidarité*. Cet ouvrage, bien oublié aujourd'hui, connut alors son heure de gloire. Le Parti radical soutint constamment la coopération de production et la BCAOP jusqu'à la Grande Guerre. Des hommes politiques modérés ou de droite comme Paul Doumer, un ancien du Parti radical, ou Louis Germain-Martin soutinrent également la coopération de production avant 1914, puis durant l'entre-deux-guerres. Sur un autre plan, l'influence franc-maçonne fut sans doute forte au sein des milieux coopératifs, au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Par la suite, les sources d'inspiration du mouvement coopératif et de ses banques continuent de s'élargir. Les catholiques d'Économie et humanisme apparaissent dans les instances de la 4C à partir des années 1950 autour de Georges Célestin et d'André Chomel ; le mouvement des communautés de travail, qui en est assez proche, insuffle un sang nouveau à la coopération de production quelques années plus tard. Bientôt le protestant Claude Vienney et le libertaire Albert Meister vont, avec l'ancien dominicain Henri Desroche, renouveler la problématique du mouvement coopératif à partir d'approches très différentes. Ils ouvrent la voie à ceux qui porteront sur les fonts baptismaux l'économie sociale, puis l'économie sociale et solidaire.

L'histoire du Crédit coopératif rejoint enfin celles des autres banques de notre pays, comme nous le verrons dans ces pages. Plusieurs tentatives de mise sur pied de banques destinées au monde du travail ont eu lieu depuis la Révolution de 1848. La plus connue est la Banque du peuple impulsée par Proudhon en 1849, mais elle connaît rapidement la faillite. Elle influence toutefois quelques entreprises analogues jusqu'à la fin du Second Empire, notamment le Crédit au travail initié par Jean-Pierre Beluze de 1863 à 1869 ; toutes échouent également. De nouvelles initiatives prises durant les années 1870-1880 n'aboutissent pas davantage. Ces échecs puis les difficultés de la BCAOP jusqu'à la Grande Guerre s'expliquent essentiellement par le retard avec lequel les banques populaires se développent en France. Ici, la différence est considérable avec l'Allemagne et l'Italie, qui voient depuis les années 1860 se constituer un vaste réseau de banques d'épargne et de collecte en direction des milieux populaires : ces établissements sont inspirés par Frédéric-Guillaume Raiffeisen, Hermann Schulze-Delitzsch et Luigi Luzzatti. Certes, la France voit également se construire un réseau de banques populaires, impulsé principalement par des catholiques dont le plus connu est Ludovic de Besse ; quelques établissements d'une orientation idéologique différente voient également le jour. Mais deux facteurs viennent entraver leur essor. Tout d'abord, les querelles idéologiques dispersent les efforts, chez les catholiques comme chez les laïcs. Ensuite, la France est, en cette fin du XIX^e siècle et jusqu'au début des années 1930, un pays en majorité rural. Les modestes forces de la coopération de production qui suscitent l'intérêt des radicaux ne sont pas de taille à rivaliser avec le poids alors considérable de la paysannerie. Aussi les républicains au pouvoir s'intéressent-ils surtout au monde paysan. Ils mettent en place en sa faveur des caisses de crédit agricole autrement plus importantes que la BCAOP fondée au même moment.

L'histoire bancaire française influe à trois autres reprises sur celle de la BCAOP, de la 4C et du Crédit coopératif. À partir des années 1930, la crise économique entraîne la faillite d'un nombre considérable d'établissements. La Banque des coopératives de France, dédiée aux coopératives de consommation, vit en 1934 une catastrophe en raison de ce contexte. Cet épisode contribuera largement à la création, quatre ans plus tard, de la 4C. La 4C/BFCC sera directement concernée par les réformes Debré-Haberer qui, en 1966-1967, mettent fin à la spécialisation des banques, amorcent le désengagement de

l'État à leur égard et inaugurent l'ère des "banques à tout faire". Elles sont suivies, une petite vingtaine d'années plus tard, par les réformes Bérégovoy qui accentuent ce désengagement de l'État, abolissent l'encadrement du crédit et ouvrent l'économie du pays aux marchés financiers internationaux. Ces réformes permettent à la 4C/BFCC d'abandonner la spécialisation qui a été la sienne jusqu'alors et de se transformer en banque universelle.

Dans la mesure où l'histoire du Crédit coopératif est indissociable de celle de la branche de production du mouvement coopératif, de l'économie sociale puis de l'économie sociale et solidaire, mais aussi du contexte national et des évolutions de l'histoire bancaire, ce récit se situe délibérément à la croisée de tous ces éléments. Une dernière remarque : un mouvement ne vaut que par ceux qui l'ont porté. Or la coopération, comme la mutualité d'ailleurs, offre le triste privilège de s'être fort peu intéressée à conserver le souvenir de ses acteurs. On les connaît mal aujourd'hui. C'est pourquoi nous présenterons ceux qui ont construit le Crédit coopératif depuis ses origines, dont le trajet personnel croise celui des grands penseurs et théoriciens.

LE POINT DE VUE DES ÉDITEURS

Peut-on imaginer deux univers plus opposés que ceux de la banque et de l'utopie ? Pourtant, ce qui sépare l'idéal du concret se résume souvent au même mot : argent. Et c'est lorsque les pionniers de la coopération de production, mus par la volonté un peu folle de rendre l'économie plus humaine au cœur de la société capitaliste, prirent conscience qu'il leur fallait eux aussi se doter d'instruments financiers à la hauteur de leurs ambitions que se mit en marche un processus dont le Crédit Coopératif est aujourd'hui l'héritier.

C'est à la découverte de cette épopée plus que centenaire que l'historien Michel Dreyfus nous convie à travers ce livre passionnant. Démarrant logiquement son propos en 1893, date de création de la Banque coopérative des associations ouvrières de production, laquelle fusionnera en 1969 avec la Caisse Centrale de Crédit Coopératif née en 1938, il nous fait découvrir les nombreuses étapes ayant jalonné la vie d'une banque solidaire dont nous mesurons aujourd'hui, plus encore qu'hier, l'utilité en ces temps de faillite de la finance sans éthique.

Désireux de ne pas écrire une histoire *in vitro*, l'auteur adopte une démarche consistant à maintenir le cap de son récit sans jamais déconnecter son objet d'un contexte aux dimensions multiples. Menée jusqu'à sa période la plus contemporaine, cette histoire au long cours sait également saisir l'une des évolutions majeures de ces dernières décennies : l'ouverture de la banque coopérative à d'autres secteurs de l'économie sociale puis de l'économie sociale et solidaire, avec en particulier le rôle décisif qu'elle joue aujourd'hui dans le champ associatif.

Le tour de force réalisé à travers cet ouvrage réside donc dans la capacité de son auteur à rendre accessible à tous une histoire aussi complexe que méconnue, et ce faisant d'éclairer tout un pan de cette économie sociale et solidaire placée sous le feu des projecteurs depuis qu'un ministère délégué a été inauguré pour elle en mai 2012.

Ouvrage édité en partenariat avec l'IMEC et avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif



ACTES SUD  imec
abbaye d'ardenne

DÉP. LÉG. : AVRIL 2013
27 € TTC France
www.actes-sud.fr

ISBN 978-2-330-01755-2



9 782330 017552